

**MAISON DES ASSOCIATIONS NICE-NORD  
54 AVENUE DU RAY - 06100  
9 RUE ERNEST LAIROLLE - 06100  
5 AVENUE GIMELLE - 06100**

**REGLEMENT PARTICULIER**

**HORAIRES D'OUVERTURE**

La Maison des Associations Nice Nord de la ville de Nice, sise **54 avenue du Ray**, est ouverte (sauf périodes définies aux alinéas a. et b. du présent règlement particulier) :

- du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00
- le samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Les plannings étant arrêtés une semaine avant, sur toute l'année, si aucune association ne réserve en semaine après 18h00 ou le samedi, le gestionnaire de la Maison des Associations Nice-Centre pourra décider de fermer l'équipement.

**a. Périodes de vacances scolaires (Toussaint, Noël, Hiver et Pâques) :**

- du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 (possibilité jusqu'à 20h00 si réservation dans les délais requis)
- le samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 (si réservation dans les délais requis)

**b. Période estivale du 1er juillet au 31 août :**

➤ **Du 15 juillet au 15 août : fermeture annuelle.**

Les associations pourront toutefois retirer leur courrier :

- du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

➤ **Du 1er juillet au 13 juillet et du 16 août au 31 août :**

- du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 (possibilité jusqu'à 20h00 si réservation dans les délais requis)
- le samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 (si réservation dans les délais requis)

Les Maisons des Associations de la ville de Nice, sises **9 avenue Ernest Lairolle** et **5 avenue Gimelle**, sont soumises au règlement intérieur des Maisons des Associations et sont ouvertes au public en fonction des demandes formulées.

Service de la Vie Associative  
Maison des Associations Nice Nord  
54 avenue du Ray  
06100 NICE  
Téléphone : 04 97 13 49 20  
maisonassociations.nicenord@ville-nice.fr